

La Société des courses de Lignières, dont les statuts ont été fixés, dans le courant, le 21 septembre, à Lignières. La Société a le plus d'extension sans en douter encore comptés des aujourd'hui. 1° Une collection de richesses primaires.

1879  2019

140 ANS DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES DE LIGNIÈRES VUS PAR LA PRESSE

IL ÉTAIT UNE FOIS EN 1879...

Il était une fois à Lignières, un comte, Henry de Bourbon-Lignières (1826-1902), issu des grandes familles nobles de France, propriétaire du château du XVII^e siècle et de vastes terres tout autour de cette belle cité ligniéroise.



Source : Archives départementales du Cher

Ce comte, également conseiller municipal, passionné par les chevaux, lance l'idée en 1879 d'établir des courses de chevaux dans ce chef-lieu de canton de 3.100 habitants. Lignières est déjà une terre du cheval. Des haras y ont été implantés depuis bien longtemps.

La demande est officialisée lors de la séance du conseil municipal du 5 novembre 1879 (voir délibération ci-dessous), conseil présidé par Claude-Théodore Mille (1802-1904), maire de Lignières depuis novembre 1878, et futur premier président de la société des courses, qui va se construire dans les mois et les années suivantes.

Mais le comte n'est pas uniquement l'initiateur du projet, il propose aussi de prêter un terrain pour le déroulement de ces courses.

Ainsi naissent, sous la jeune III^e République, les courses de chevaux de Lignières et l'association qui aura la charge d'organiser ses réunions hippiques.

L'exposition, présentée ici, raconte, à partir d'articles publiés principalement dans la presse locale, les 140 années d'histoire de ces courses et de la société organisatrice. Des milliers de pages de journaux, ont été feuilletées pour (re)trouver les faits qui ont marqué cette belle odyssée, et pour découvrir parfois des informations oubliées de tous... Plus de 600 articles rassemblés. Après la phase de recherches, une sélection de papiers les plus marquants ou les plus originaux a été faite. Quatorze panneaux composent cette exposition chronologique. Chaque panneau représente la Une d'un journal fictif et correspond à une période de la société des courses. Pour chaque période une revue de presse. Certains articles sont reproduits tels qu'ils apparaissent dans le journal, et d'autres sont recomposés pour mieux mettre en valeur les extraits les plus significatifs. Plus on se rapproche de 2019, moins le papier est jauni et plus la mémoire est fraîche...

Bonne lecture !

Courses à Lignières
Un membre demande que le comte de Bourbon-Lignières, propriétaire du château de Lignières, soit autorisé à établir des courses de chevaux sur son terrain, à Lignières. Le conseil municipal a émis un avis favorable à l'adoption de cette proposition. Le conseil municipal a émis un avis favorable à l'adoption de cette proposition. Le conseil municipal a émis un avis favorable à l'adoption de cette proposition.

La délibération du 5 novembre 1879

Sources : Archives départementales du Cher



Cette exposition est une création de l'association Le Centre de la Presse réalisée pour le compte de la Société des courses hippiques de Lignières à l'occasion de la journée anniversaire de la Société des courses hippiques de Lignières organisée le dimanche 20 octobre 2019 à l'hippodrome de Lignières

Conception, réalisation : Pascal Milara, Pascal Roblin
Recherches à Bourges, saisie et relecture : Mireille Dubreuil
Recherches, saisie des textes : Alain Apupetitgendre, Solange Bardelot
Janine Boijot, Karine Bouet, Virginie Canon, Valentin Chaput
Jean-Claude Marchet, Odile Plisson, Marie-Noëlle Roblin
Impression : Numérique Impressions 63100 Clermont-Ferrand

Remerciements :

Emmanuel Lagarde, président de la Société des courses hippiques de Lignières
Christelle Mafille, secrétaire de la Société des courses hippiques de Lignières
Marie-Joseph Gourlier, auteur du livre « D'un hippodrome à l'autre » - 2009 - Édition Guénégaud
Charlène Maricot, co-présidente des Thiaulins de Lignières
Romain Personnat, co-rédacteur de la revue ligniéroise Les Mangeurs de grenouilles
L'Harmonie de Lignières, et en particulier à Jean-Luc Champagne, Maurice Richard et Dominique Cévoat
Les Archives départementales du Cher, et en particulier à Xavier Laurent et Stéphanie Falconnet
Les Archives municipales de Bourges, et en particulier à Patricia Guenand et Sandrine Pace
La bibliothèque Isabel Godin de Saint-Amand-Montrond, et en particulier à Valérie Soudry

Un grand merci à la presse régionale qui couvre les courses depuis 140 ans représentée actuellement par :

L'hebdomadaire L'Écho du Berry (Éditions du Cher et de l'Indre), partenaire de la manifestation
Les quotidiens Le Berry républicain et La Nouvelle République du Centre Ouest
La revue La Bouinotte et le périodique gratuit Le Petit Solognot-Le Petit Berrichon



Samedi 25 septembre 1880

Première course hippique

à Lignières

au Gué-de-Chatouille

La presse était présente...

L'annonce

Le compte rendu

Par arrêté de M. le Préfet du Cher, la somme de 10,700 fr. restant disponible sur les crédits précédents affectés, pour l'année 1880, à l'amélioration de la race chevaline, sera distribuée en concours publics aux propriétaires de juments poulinières suitées et de pouliches suivant des conditions déterminées.

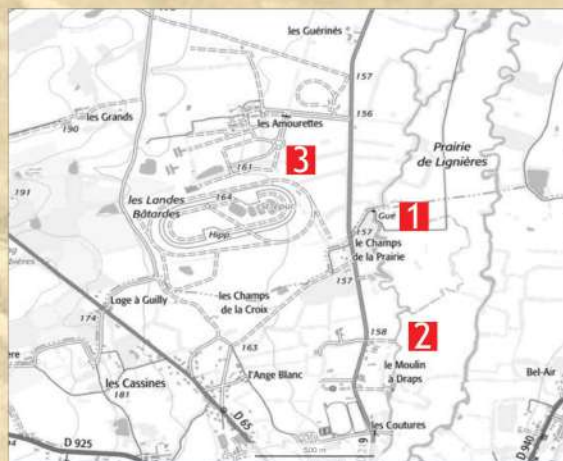
Ces concours se tiendront à Vierzon le 11 septembre ; à Ivoy-le-Pré le 13 ; à Vailly le 14 ; à Sancergues le 16 ; à Dun-le-Roi le 21 ; à Nérondes le 22 ; à Sancoins le 23 et à Lignières le 25 septembre.

Suite à la décision du conseil municipal de Lignières du 5 novembre 1879 de créer des courses hippiques dans cette cité, le maire Claude-Théodore Mille et le châtelain, le comte Henry de Bourbon-Lignières, créent, à l'occasion du concours de juments poulinières suitées et de pouliches, organisé officiellement à Lignières le samedi 25 septembre 1880, (voir annonce ci-dessus publiée dans le Courrier du Berry du 27 juillet 1880) un premier hippodrome et organisent alors une première course hippique. L'évènement se déroule un an après la première réunion hippique de La Guerche (dimanche 21 septembre 1879). Ce premier hippodrome de Lignières se trouve en limite des terres de La Celle-Condé, au lieu-dit le Gué-de-Chatouille.

Ci-contre le compte rendu paru le 19 octobre 1880 en page 2 du *Journal du Cher*. Ci-dessous plan montrant les emplacements des 3 hippodromes.

Sources :

Articles : Archives départementales du Cher
Plan : Géoportail - Ville de Lignières



1
Premier hippodrome
Lieu-dit :
La Gué-de-Chatouille
(1880-1881)

2
Deuxième hippodrome
Lieu-dit :
Le Moulin à Draps
(1882-2005)

3
Hippodrome actuel
Lieu-dit :
Les Amourettes
(depuis 2006)

COURSES DE LIGNIÈRES.

Pensant, comme le proverbe, qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, nous n'hésitons pas, malgré le temps écoulé, à rendre compte d'une très intéressante fête hippique qui a eu lieu à la fin du mois dernier à

Lignières. C'est d'ailleurs un devoir pour nous de faire connaître l'utile fondation qui a donné naissance au concours dont nous allons parler.

Le succès des courses de La Guerche a porté ses fruits : nous aurons désormais deux champs d'épreuves pour nos chevaux améliorés. Lignières a aussi son hippodrome, il a été inauguré le 25 septembre par des courses au trot pour les pouliches de trois ans primées au concours du mois de mai.

Bien qu'il n'ait été fait aucune publicité, la foule était très-grande, l'enceinte était remplie de voitures ; c'est un très-brillant début, dont il y a lieu de féliciter MM. les organisateurs.

La piste, heureusement choisie, se trouvait dans la prairie de Lignières, sur les bords de l'Arnon, au lieu dit le Gué-de-Chatouille ; elle mesure 1,000 mètres de tour, et devait être parcourue deux fois.

Sept juments ont subi cette épreuve ; les deux premières ont effectué le trajet en 4 minutes 1/2.

Voici le résultat :

La jument appartenant à M. Antoine Gaultier, fermier aux Loriots, commune de Saint-Hilaire, arrivée 1^{re}, a gagné le prix de 450 francs.

La 2^e, suivant à très-peu de distance, a pour propriétaire M. Oscar Tissandier, à Lignières ; prix : 250 fr.

La 3^e et la 4^e, appartenant à M. Pallienne de la Ronde, ont obtenu les prix de 200 et 100 francs.

Les deux juments arrivées premières sont deux sœurs, filles de *Trotting-Jack*, cheval demi-sang anglo-normand du haras de Blois ; ce cheval, d'une vitesse surprenante, fils de *Trotting-Rattler*, et d'une fille de *Professeur*. vient en station à Lignières ; il était question de l'en retirer, mais comme il dote le pays d'excellents produits, il y a tout lieu d'espérer que M. le Directeur de Blois voudra bien le laisser encore quelque temps.

L'année prochaine, ces courses prendront de l'extension, et finiront par devenir aussi brillantes qu'à La Guerche.

COURRIER DU BERRY • JOURNAL DU CHER

140 ANS DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES DE LIGNIÈRES, VUS PAR LA PRESSE

